



Ce quatrième numéro, édité en mars 2017 par la communauté des bénédictines de Saint Louis du Temple, est destiné à vous informer de l'ensemble de nos projets ainsi que du déroulement des travaux, auxquels vous contribuez par vos dons, votre générosité et votre soutien.



**L**e numéro 3 d'infos Limon date de septembre 2010... En plein chantier de l'église. En 2012, c'était le chantier de l'infirmerie. Et après de longs mois de préparatifs, réunions, réflexions, rencontres, nous voici dans le chantier de mises aux normes, sécurité et accessibilité de l'hôtellerie ; le bâtiment Abbaye accueillera désormais la communauté et les hôtes dans deux espaces bien séparés pour la clôture et la sécurité.

La Déclaration Préalable a été accordée le 14 novembre 2014, puis nous avons obtenu l'Autorisation d'aménager le 1<sup>er</sup> avril 2016 et déposé la Déclaration d'Ouverture de Chantier le 11 octobre 2016.

**N**ous avons tout d'abord commencé par le désamiantage ; heureusement il y avait juste de la colle dans une pièce du 3<sup>ème</sup> étage ; mais cela a demandé une installation impressionnante, une tenue *ad hoc* pour le technicien, et trois jours de soufflerie et de contrôle de l'air.

**D**epuis plusieurs mois nous commençons à déménager, trier, ranger, mais avec les dernières autorisations tout s'accélère et les lieux se vident... Et donc, on retrouve les meubles empilés au sous-sol !

**L**es électriciens et plombiers « purgent » c'est-à-dire, enlèvent toutes les anciennes installations et séparent les circuits pour que chaque partie privée et publique soit alimentée par ses propres circuits. Et surtout pour que nous puissions isoler complètement le lieu du chantier du lieu de vie de la communauté.

Pour les électriciens il faut lever les yeux... Les chemins de câbles fleurissent au plafond, tout est prêt pour alimenter le futur local technique.

Pour les plombiers, il faut plutôt regarder vers la terre... On voit les traces des déposes là où il y avait des radiateurs, des WC, des lavabos... Et on retrouve tout cela au sous-sol ! Heureusement qu'il est grand... Mais maintenant il n'y a plus guère d'espace libre !



**D**ans les prochains jours, nous préparons le lieu de repos des ouvriers du chantier. Comme il fallait un lieu qui ne soit pas au milieu du chantier, il fallait soit louer une sorte de bungalow, soit aménager un espace. Nous avons préféré la deuxième solution et choisi le petit bâtiment Nathanaël où se trouvait la bibliothèque de prêt. Comme celle-ci trouvera place dans la nouvelle hôtellerie, nous avons anticipé son déménagement et provisoirement, celle-ci fait étape dans l'ancien vestiaire. Ce qui nous a permis aussi d'y installer un espace communautaire où nous pourrions trouver refuge lorsque les bruits divers et variés ne seront plus en harmonie avec le silence souhaité !

**M**erci de votre fidélité et persévérance à nous suivre dans ces chantiers essentiels pour la vie de la communauté. Nous savons que nous pouvons continuer à compter sur votre compréhension et sur le soutien de nos différents donateurs et nous vous en remercions.

Le lundi 10 avril, la messe sera célébrée à l'intention de tous nos bienfaiteurs.

Nous continuerons à organiser aussi diverses manifestations de soutien aux travaux : concert, brocante... vous pouvez être tenus au courant par la lettre d'information du site :

[www.abbaye-limon-vauhallan.com](http://www.abbaye-limon-vauhallan.com)

*Nathanaël en cours d'aménagement pour les ouvriers du chantier*

*et installation provisoire dans l'ancien vestiaire.*



## Comment nous soutenir ?

La Fondation Monastères, reconnue d'utilité publique, est l'organisme de soutien aux membres des communautés religieuses de toutes confessions chrétiennes, dans toutes leurs difficultés. Elle conseille et guide les communautés dans leurs démarches administratives, juridiques et fiscales. Elle participe à la restauration et à l'entretien du patrimoine des communautés. Elle nous soutient dans ces projets commencés il y a plusieurs années, et que nous souhaitons pouvoir mener à leur terme dès que possible. Elle est habilitée à recevoir les dons déductibles fiscalement, pour les particuliers, comme pour les entreprises.

Vos dons peuvent être affectés prioritairement à nos travaux, à hauteur de 95% de leur montant. Les 5% restants étant versés au fonds de solidarité de la Fondation des Monastères.

Compte tenu des réductions fiscales en vigueur : pour les particuliers, 66% du montant du don dans la limite de 20% du revenu imposable pour l'IR (Impôt sur le Revenu), et 75% du montant du don dans la limite de 50 000 € pour l'ISF (Impôt de Solidarité sur la Fortune).

Les dons des entreprises donnent lieu à une réduction d'impôt égale à 60% de leur montant, dans la limite de 5 pour mille du chiffre d'affaires.

*Ces informations sont nécessaires au traitement de votre don et sont strictement réservées à l'usage de la Fondation des Monastères. Conformément à la loi Informatique et Libertés du 6 janvier 1978, vous disposez d'un droit d'accès, de modification ou de suppression des données vous concernant. Pour exercer ce droit, contactez la Fondation des Monastères 14, rue Brunel 75017 Paris. Téléphone 01 45 31 02 02.*

**« D'aménagement en déménagement, de petit en gros chantier, nous allons vers un nouvel espace pour la communauté et pour nos hôtes. Un lieu partagé dans la diversité de nos vies, un lieu que nous souhaitons porteur de paix, merci de votre aide et de votre soutien. »**

*Sœur Marie-Béatrice  
O.S.B., abbaye*

Coupon à adresser à : Sœur économme – Abbaye Saint-Louis du Temple – Limon – 91430 Vauhallan

Nom		Prénom	
Adresse			
Code postal	Ville	Téléphone	
Pour être tenu au courant de l'avancée des travaux, votre adresse courriel :			@
<input type="checkbox"/> Particulier, IR	<input type="checkbox"/> Particulier, ISF dans le cadre de la loi TEPA	<input type="checkbox"/> Entreprise	

Afin de soutenir ce projet, je fais un don de :

€ prioritairement affecté à l'abbaye Saint-Louis du Temple.

Par chèque libellé à l'ordre de FONDATION DES MONASTÈRES (inscrire au dos « LIMON-Travaux »)